

Pour plus de renseignements,
contactez

**Le Département des Pyrénées Orientales
Service Retour à l'Emploi**

au
04 30 19 25 71

Rsa.cui@cd66.fr

Note

CUI CIE

**Vous êtes employeur
du secteur marchand**

Le Contrat Initiative Emploi

vous concerne



Le Département des Pyrénées Orientales s'engage
à vos côtés pour soutenir le dynamisme économique local

En signant un CUI-CIE avec le Département, vous bénéficiez :

- ▶ d'une aide de 47 % * du smic brut en vigueur au 01/01/19, soit un montant de 714,87€

Contrat de Travail :

- ▶ CDD de plus de 6 mois ou CDI de 35 heures hebdomadaires

Durée de l'aide Financière :

- ▶ CDD : sur la durée du contrat, dans la limite de 12 mois
- ▶ CDI : sur 12 mois

A savoir

- ▶ pour chaque demande de CUI, la commission mensuelle notifiera une décision après étude des dossiers

Public éligible aux prescriptions du Département

- ▶ bénéficiaires du rSa soumis à droits et devoirs
- ▶ en recherche d'emploi

Aide au recrutement proposée par le Département

- ▶ une recherche de candidats bénéficiaires du rSa sur le plan départemental
- ▶ une pré-sélection des candidatures des bénéficiaires du rSa
- ▶ un suivi professionnel personnalisé de la personne recrutée tout au long de la durée du contrat

Objectifs du dispositif

- ▶ Favoriser l'accès à l'emploi des personnes bénéficiaires du rSa
- ▶ Acquérir une nouvelle expérience professionnelle
- ▶ Développer des compétences
- ▶ Permettre aux employeurs par le biais d'une aide financière de s'engager dans l'insertion professionnelle locale

* Estimation réalisée selon les informations du smic en vigueur au 01/01/19 et pour un temps de travail de 35 h hebdomadaires.